



COMPTE RENDU

RENCONTRE DE QUARTIER DE LA PERDRIOTAIS

SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021

QUESTION :

Taille haie bocagère et espaces verts du parking à renouveler

RÉPONSE :

Au cours du premier trimestre 2022, le service espaces verts effectuera la taille des arbres ayant un débordement trop important

QUESTION :

Rue Pierre Gaudiche : sortie avenue de Piré problème de visibilité. Est-il possible de retirer une place de stationnement et mettre des plots en dur ?

RÉPONSE :

Monsieur Le Maire va programmer très prochainement un rendez-vous sur place, accompagné des services techniques, afin de pouvoir proposer des solutions, en concertation avec les riverains.

QUESTION :

Question sur la visibilité carrefour avenue de La Perdriotaïs / rue des Carolingiens : quand on vient de la piscine, on s'arrête au stop pour laisser sortir les véhicules de la rue des Carolingiens : manque de visibilité avec la haie de la maison à l'angle. Est-il possible d'installer un miroir ?

RÉPONSE :

Un technicien se rendra sur site pour constater les conditions de circulation, mais il n'est pas envisagé la pose de miroir. Si le problème provient d'une mauvaise taille de haie, un courrier sera adressé par la mairie au propriétaire, pour lui rappeler les obligations inhérentes aux règles d'urbanisme.



QUESTION :

Aire de jeux en partie condamnée suite détériorations... Remise en service et quand ? Est-il possible de l'améliorer avec d'autres structures, pour des enfants à mobilité réduite (aire de jeux inclusive) ?...

Dans le quartier de la rue Glenmor, de nombreuses nouvelles maisons et beaucoup de familles avec des enfants, il serait également souhaitable d'y installer des structures de jeux (petits et moyens enfants). Celle de la rue Monfort aurait besoin d'un rafraîchissement.

RÉPONSE :

L'aire de jeux de Rochaude vient d'être remplacée par de nouvelles structures.

Au budget 2022, il est prévu la construction de trois nouvelles aires de jeux :

- Une nouvelle aire de jeux pour les tout-petits.
- Une nouvelle aire de jeux, dans le quartier Châteaugiron Sud - Quartier Lann Braz 4, avec la participation financière du promoteur.
- Une nouvelle aire de jeux dans le lotissement du stade, à Ossé.

L'aménagement d'un module complémentaire pour les enfants à mobilité réduite est en cours d'étude pour 2022, en corrélation avec les services Urbanisme et Enfance/Jeunesse.

QUESTION :

Est-il envisagé de rendre la rue de la Madeleine exclusivement piétonne (d'en autoriser l'accès qu'aux livreurs et riverains) ?

RÉPONSE :

Cette proposition a été abordée auprès des commerçants, qui ont émis un avis défavorable. Après l'achèvement des travaux du centre-ville, une étude globale sur la circulation du centre-ville pourra être engagée, en concertation avec les commerçants et les habitants.

QUESTION :

La part de bio dans les repas pour la cantine scolaire va t'elle augmenter ? Si oui, à quel horizon et dans quelles proportions ?

RÉPONSE :

Nous respectons la loi Egalim : 50% de produits de qualité labellisés dont 20% de produits bio. Nous sommes aujourd'hui à 29,78 % de produits bio. Nous progressons chaque année. Nous sommes vigilants sur le coût alimentaire également, le « bio à tout prix » n'est pas toujours justifié quand il vient de pays hors zone européenne avec un bilan carbone catastrophique. L'agriculture conventionnelle est capable d'offrir des produits de haute qualité également et de proximité.

QUESTION :

Il y a beaucoup de déjections de chiens sur les chemins (notamment celui qui relie la zone de jeu rue du Connétable et Croc' Loisirs). Que faire ?

RÉPONSE :

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

Nous allons installer un Toutounet (distributeur de sac à déjection), comme celui se trouvant à l'étang de Châteaugiron, il permettra aux usagers de prendre avec eux quelques sacs afin de ramasser les déjections canines.



QUESTION :

La nouvelle place des Gâtes va sembler être très minérale... des arbres, des plantes et des fleurs vont-ils être plantés ? Avec le réchauffement climatique, les villes où règne le bitume et le béton accumulent beaucoup de chaleur ...

RÉPONSE :

Il y aura autant d'arbres sur la nouvelle place qu'avant, avec deux arbres supplémentaires situés sur l'esplanade, mais aussi des massifs et des parterres de fleurs.

Nous n'avons pas pu planter autant de plantes et d'arbres que souhaité, car cela n'a pas été autorisé par les Bâtiments de France, lors du dépôt du projet.

QUESTION :

Qu'est-ce qui va remplacer le centre de remise en forme récemment détruit (une très bonne chose !) rue Ste Croix ?

RÉPONSE :

Le terrain est privé.

Pour le moment, le propriétaire ne semble pas avoir de projet. L'urgence était de le démolir pour sécuriser les lieux, afin d'éviter des risques d'accident car de nombreuses effractions ont été constatées à l'intérieur du bâtiment.

QUESTION :

Est-il envisagé de promouvoir encore plus les composteurs ? voire à les rendre obligatoire ...

RÉPONSE :

Régulièrement, nous informons la population dans les différents supports de la ville, de la possibilité d'acquiescer un composteur auprès du Smictom de Vitry. Nous ne pouvons rendre obligatoire le composteur.

QUESTION :

Ne pourrait-on pas rajouter plus de portiques pour attacher les vélos en centre-ville (et ailleurs) ?

RÉPONSE :

Il est bien prévu de mettre plus de supports à vélo en centre-ville ainsi que dans les bourgs de Ossé et Saint-Aubin du Pavail

POINTS GÉNÉRAUX

QUESTION :

Rue Hélène de Laval dangereuse. Est-il possible de mieux matérialiser un passage piétons (intersection rue de Laval et chemin piéton vers le collège). Est-il possible de repeindre les places de parking et repenser la circulation car pas de trottoirs (à faire en concertation avec les habitants).

RÉPONSE :

Nous avons bien pris en considération cette requête, et la portons auprès de notre commission urbanisme, pour étude approfondie.

L'augmentation des effectifs de la Police Municipale va permettre une présence plus marquée et assurer une prévention routière. De plus, le radar pédagogique sera installé dans cette rue.

Les peintures de signalisation routière sont entretenues régulièrement.



POINTS GÉNÉRAUX

QUESTION :

Développement des pistes cyclables vers Noyal et vers Nouvoitou

RÉPONSE :

A notre connaissance, il existe un projet de piste cyclable partant de Nouvoitou vers la zone commerciale de Châteaugiron. A ce jour, il n'y a pas de projet de piste dédiée vers Noyal. Ces projets ne sont pas de la compétence de la commune de Châteaugiron.

QUESTION :

Est-il possible de mettre un filet de foot sur l'aire de jeux de La Perdriotaïs ?

RÉPONSE :

Cette année, un budget est prévu pour la pose d'un pare-ballon sur le terrain d'honneur, ainsi que le remplacement du filet pare-ballon du terrain d'entraînement et la mise en accès libre du terrain à 8.

QUESTION :

La rue Nationale doit être piétonne

RÉPONSE :

Cette proposition a été présentée aux commerçants, qui ont émis un avis défavorable. Après l'achèvement des travaux du centre-ville, une étude globale sur la circulation du centre-ville pourra être engagée, en concertation avec les commerçants et les habitants.

QUESTION :

Ouverture des terrains de foot durant les vacances

RÉPONSE :

Les adjoints de la Commune nouvelle de Châteaugiron ont assuré l'ouverture des terrains de foot durant tout l'été dernier. Il est prévu de renouveler l'opération cette année. Les horaires d'ouvertures sont affichées aux entrées des terrains de foot.

QUESTION :

Donner des noms aux chemins

RÉPONSE :

La quasi totalité des chemins possède actuellement un nom. Pour exemple, le chemin Marie Curie, à Châteaugiron, ou encore Chemin de la Minoterie à l'Orangerie.

REMARQUE:

Piste cyclable Inoxia/Veneffles : trou sous le tunnel (2 côtés) > Signalé aux services